



ENFANCE & JEUNESSE

REPRISE DE LA PERMANENCE MENSUELLE DE LA PSYCHOLOGUE DE L'ÉCOLE DES PARENTS ET DES ÉDUCATEURS

Mis en ligne le 26 mai 2020

COVID-19



REPRISE DE LA PERMANENCE DE LA PSYCHOLOGUE DE L'ÉCOLE DES PARENTS ET DES ÉDUCATEURS

- Prochaines permanences le vendredi 29 mai et le vendredi 19 juin, de 14h à 18h.
- Au regard de la situation sanitaire, les RDV se feront par téléphone.
- Pour prendre RDV, le guichet famille par mail : guichet-famille@treillieres.fr, ou par téléphone au 02 40 94 68 48 ou 02 40 94 69 31.



≡ RETOUR À LA LISTE



Mairie de Treillières

57, rue de la Mairie
44119 Treillières

☎ 02 40 94 64 16

📧 CONTACTEZ-NOUS

Horaires :

Mairie - CCAS - Police municipale

Lundi au vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30 (fermée le jeudi après-midi).

Urbanisme

Accessible uniquement sur RDV en raison de la situation sanitaire. Permanences du samedi matin supprimées jusqu'à nouvel ordre. Horaires habituels : Lundi et mardi : 8h30 > 12h30, mercredi et vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30, jeudi : fermé toute la journée

Permanences samedi matin de 9h à 12h

Etat civil/formalités administratives : tous les samedis.